

Géraldine Miquelot – Art boulot EI

hello@geraldinemiquelot.fr

SIRET : 79748847500048

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11930952093 auprès du préfet de région d'Île-de-France (ce numéro ne vaut pas agrément de l'État)

PROGRAMME DE FORMATION

Booster ses tableurs pour le suivi de projet artistique et culturel

11-12-13 décembre 2023 de 10h à 12h30

Table des matières

Formation.....	1
Durée.....	1
Profil des stagiaires.....	2
Domaines de compétences professionnelles abordés :.....	2
Prérequis.....	2
Matériel nécessaire.....	2
Objectifs pédagogiques.....	2
Contenu de la formation.....	2
Organisation de la formation.....	3
Modalités d'accès.....	3
Encadrement pédagogique.....	3
Supports pédagogiques et techniques.....	3
Calendrier de la formation.....	3
Lieu de la formation.....	3
Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation de la formation.....	3
Coût de la formation.....	3
Accessibilité de la formation.....	3
Démarche qualité.....	4

Formation

Booster ses tableurs pour le suivi de projet artistique et culturel

Durée

7h30, divisées en séances de 2h30.

Profil des stagiaires

Toute personne qui utilise des tableurs pour gérer un ou plusieurs projets culturels, avec une certaine autonomie.

Domaines de compétences professionnelles abordés :

Gestion de projet culturel sur tableur, et notamment :

- Suivi de budget
- Suivi de fréquentation
- Fichier de contacts
- Suivi de production d'expo

Prérequis

Connaître les principes et les fonctions de base d'un programme de tableur sur Excel ou Google Sheet.

Matériel nécessaire

Les stagiaires doivent avoir accès à un ordinateur, une connexion internet et un programme de tableur : Microsoft Excel (version de 2013 et plus récentes) ou un compte Google pour l'utilisation de Google Sheet.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les fonctions courantes d'un tableur et les appliquer dans la gestion de projet artistique et culturel : gestion et suivi de budget, de production d'expo, de fréquentation, de contacts
- Paramétrer ses propres outils de suivi sur tableur et en exploiter les fonctions pour :
 - o Anticiper l'extraction de bilans
 - o Vérifier les données saisies en temps réel
 - o Simplifier la collaboration sur des fichiers partagés

Contenu de la formation

1. Principes du tableur : fonctionnalités transversales et bonnes pratiques

Options d'affichage, formats, raccourcis, tris et filtres, principes des fonctions

2. Fonctionnalités spécifiques au suivi et à la communication de données

Graphiques, tableaux croisés dynamiques

3. Compléter, automatiser, vérifier et corriger une saisie de données

Recherche verticale, validation des données, mise en forme conditionnelle, copie partielle de cellules, automatisations de remplissage.

Organisation de la formation

Modalités d'accès

Compter au minimum deux semaines entre la contractualisation et le début de la formation.

Encadrement pédagogique

La formation est dispensée par Géraldine Miquelot, 15 ans d'expérience en gestion de projet dans l'art contemporain, formatrice indépendante, fondatrice de Art boulot EI, entreprise et site de ressources utiles aux travailleur·ses de l'art.

Contact par email : hello[a]geraldinemiquelot.fr

Supports pédagogiques et techniques

- Documents de démonstration et d'exercices
- Exercices pratiques réalisés par les stagiaires
- Support pédagogique par messagerie entre les séances
- Matériel utilisé : postes du·de la stagiaire, ou de l'entreprise commanditaire

Calendrier de la formation

La session de formation a lieu en trois séances :

- Lundi 11 décembre, 10h à 12h30
- Mardi 12 décembre, 10h à 12h30
- Mercredi 13 décembre, 10h à 12h30.

Lieu de la formation

La formation aura lieu en ligne, par visioconférence.

Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation de la formation

« Appel » effectué à chaque séance

Exercices pratiques

Boîte à questions

Attestation de formation

Questionnaire d'auto-évaluation à l'entrée et à l'issue de la formation

Coût de la formation en intra-entreprise

Tarif par stagiaire : 340 € HT et TTC (TVA non applicable, art. 293B du CGI)

Accessibilité de la formation

Pour des besoins d'accessibilité, les modalités d'organisation de la formation peuvent être aménagés sur demande, et notamment :

- Pour les stagiaires neuroatypiques, le calendrier peut être revu
- Pour les stagiaires en situation de handicap visuel ou auditif, les moyens de communication seront adaptés.

Démarche qualité

Dans le cadre des dispositions de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, un repère national unique a été créé pour garantir la qualité du processus de délivrance des actions concourant au développement des compétences : la certification QUALIOP1.

Le processus d'attribution de la certification QUALIOP1, rigoureux et normé, est réalisé par des organismes indépendants, accrédités par le COFRAC, sur la base du référentiel national unique mentionné à l'article L 6316-3 du Code du travail, qui comprend 7 critères et 32 indicateurs.

En 2023, la certification qualité a été délivrée à Géraldine Miquelot – Art boulot EI au titre de la catégorie d'actions suivantes : actions de formation.